

La Vie du Parti

**STROLLAD
EMRENERIEN
V R E I Z**

PARTI AUTONOMISTE BRETON

CHÈQ. POSTAUX : 14210 RENNES

La vie des Sections

RENNES

Conférence de M. H. Quilgars sur « La conception d'un Etat breton moderne »

La réunion du 13 décembre avait attiré un nombre respectable de nos amis. Moins cependant qu'on eût pu l'espérer, vu l'intérêt du sujet traité et la personnalité de l'orateur.

Voici un aperçu très succinct de la captivante conférence de M. Quilgars, qui commence par ruiner la légende répandue par nos adversaires que nous voudrions retourner au temps de la duchesse Anne (régime qui n'était pas si mauvais, du reste, comme on peut s'en rendre compte par la brochure de M. Quilgars lui-même, *Ce qu'était l'Etat breton*).

« Nous ne voulons pas revenir en arrière, dit le conférencier, mais au contraire laisser loin derrière nous l'Etat français, comme il l'était autrefois. Après cinq siècles d'un régime de destruction comme celui que nous subissons, nous serons contraints de nous attacher à des conceptions réalistes. Mais il y a une chose que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que la Bretagne, comme tous les peuples celtiques, a des aspirations raciques, un tempérament racique, et que bâtir un régime nouveau sans tenir compte de ces particularités serait bâtir sans espérance d'avenir. Or, ni les aspirations ni le tempérament celtiques ne peuvent s'accoutumer de régimes rétrogrades. *Les Celtes, à toutes les époques, ont été des précurseurs.* Inutile d'essayer de le faire comprendre à des Français, mais les gens qui ont voulu les apprécier ont été justes et clairvoyants, et il est bon de rappeler que l'un des plus grands historiens que l'Allemagne ait eus, Mommsen, n'a pas craint d'écrire que « le monde celtique

se rattache plus étroitement à l'esprit moderne qu'à la pensée gréco-romaine. »

Faut-il comparer les régimes celtique et français ? Tandis que la France passait subitement de l'autocratie à la démagogie, dans les pays celtiques, il y a eu et il y a continuité d'idée.

Le conférencier fournit de nombreux détails, que ce résumé ne peut malheureusement pas reproduire.

L'ETAT. — L'ancien Etat breton était le guide, le défenseur des intérêts de la nation, mais, chose très remarquable, il n'en était pas le gérant. L'Etat mettait à la disposition des citoyens des moyens d'action, et à l'exception de la sécurité nationale (armée et marine), et de l'ordre public (justice, sous cette réserve qu'il n'en avait même pas le monopole), il se confinait dans un rôle de régulateur et de contrôleur. L'Etat touche-à-tout, tel que l'Etat français actuel, ne peut que gaspiller le temps et tomber dans le ridicule, témoin cette grave discussion qui eut lieu le 21 novembre 1921 à la Chambre française, pour savoir si les cuisinières des Ecoles d'Arts et Métiers devaient être qualifiées de fonctionnaires et, dans l'affirmative, à quelle catégorie de fonctionnaires il serait nécessaire de les assimiler (*Journal Officiel* du 22 novembre, débats, p. 3.371).

La véritable cellule, base de toute administration, était la commune, que l'on appelait alors la paroisse. Avant le contrat d'Union, et après celui-ci, la commune bretonne a manifesté, en toute occasion, un sens si profond de l'intérêt national et de l'intérêt local qu'un historien français, M. Antoine Dupuy, a pu écrire qu'en Bretagne, jusqu'au moment de la Révolution française, « les assemblées municipales administraient les affaires avec une remarquable intelligence » et que « leur situation financière était réellement remarquable ».

M. Quilgars conclut : « Malgré les ravages commis dans les assemblées municipales bretonnes par le virus politique français, il me paraît certain que les hommes qui seront chargés des intérêts municipaux, une fois soustraits à l'empoisonnement français, retrouveront à bref délai les qualités qui distinguaient leurs ancêtres. »

REPRESENTATION NATIONALE. — Plusieurs Etats modernes ont tenté de stabiliser leur édifice économique en freinant la domination d'ordre politique des assemblées nationales. Le nouvel Etat de Tchécoslovaquie, par exemple, a des conseils provinciaux qui sont composés pour les deux tiers d'élus politiques, et pour un tiers de spécialistes des questions économiques, commerciales et in-

dustrielles. Il faut se garder de qualifier de « privilèges » ces représentations des intérêts économiques. En France, ces intérêts sont absolument méconnus, et si les deux grandes catégories de producteurs bretons, les agriculteurs et les marins, voient sans cesse leurs intérêts non seulement méconnus mais contrariés, cela provient de ce qu'ils n'ont aucun moyen de se faire entendre dans un Parlement où l'élément politique seul compte, et traite les intérêts économiques et moraux comme des moyens et non comme des dominantes. Il ne faut pas se dissimuler que les Etats modernes (à l'exception de cet Etat rétrograde qu'est l'Etat français) s'orientent sensiblement vers une forme corporative. Le syndicalisme est maintenant une puissance appelée à battre en brèche l'omnipotence politique, insatiable destructrice. « Loin de moi la pensée d'émettre même cette suggestion qu'il faudra un jour embrigader tous les citoyens bretons dans un syndicat, comme le voudrait le dictateur italien pour son peuple, mais je crois néanmoins qu'en raison du travail de destruction qui a été accompli en Bretagne depuis cinq siècles, l'élément économique et corporatif aura un rôle essentiel à jouer pour refaire économiquement la Bretagne, travail que la politique seule sera incapable de mener à une fin désirable. »

PRINCIPE DE LIBERTÉ. — Le principe de liberté, tel que l'entendait l'ancien Etat breton, tel que l'entend encore sur bien des points la Constitution de l'Angleterre, consiste à se servir avant tout de l'initiative privée, pour le bien et le développement de la nation; c'est le contraire de ce qui se passe en France, où l'action de l'Etat brime (et l'on peut ajouter : annihile) toutes les forces particulières. Entre les deux systèmes, l'expérience condamne le système français. Le libéralisme breton est l'opposé de l'étatisme français. La commune doit jouir d'une liberté presque complète sous le contrôle de l'Etat. Le contrôle n'est pas la tutelle. Le contrôle, quand il s'exerce d'une façon intelligente, n'est pas une chaîne, mais une mesure de prudence : c'est l'intervention du principe de raison de notre vieux droit breton qui agit comme conseiller, comme guide.

LIBERTÉ MORALE. — L'Etat ne peut être solide que lorsque l'est la Société. L'Etat breton n'est jamais intervenu dans le développement de la Société ou de la famille pour lui imposer des restrictions.

L'enseignement, par exemple, jouissait de la liberté la plus complète : les écoles possédaient une véritable personnalité civile; elles avaient leurs domai-

nes, des dotations qu'elles administraient elles-mêmes. L'Etat n'en entretenait aucune, ce qui n'empêchait pas que la gratuité existât dans les petites écoles, écoles primaires, et que dans les collèges il y eût des bourses pour les étudiants pauvres; tel était, par exemple, le cas du collège de Tréguier au XIV^e siècle. C'était un régime assez analogue à celui de l'Angleterre, où les écoles sont indépendantes de l'Etat, mais subventionnées par les municipalités.

JUSTICE SOCIALE. — La « Très ancienne coutume de Bretagne », qui est, en somme, l'ancien code breton, contient ce principe : « Justice fut établie par charité, car si justice n'était, les menus gens n'auraient de quoi vivre, car les grands gens leur ôteraient le leur et ce qu'ils ont gagné ». Principe dont le caractère démocratique n'a pas besoin d'être démontré.

M. Quilgars a terminé sa conférence — qui a vivement intéressé les auditeurs — en rappelant les principes bretons de fiscalité qu'il avait déjà exposés en une série d'articles de *Breiz Atao*, et en montrant combien une Bretagne autonome pourrait puiser d'exemples, pour s'organiser rationnellement, dans l'histoire de son propre passé.

Le secrétaire : A. GEFFLOT.

□ □ □

Groupe des Etudiants

Les étudiants se sont réunis comme d'habitude dimanche dernier. Ils ont d'abord procédé à l'élection d'un trésorier.

Puis, au cours d'un échange d'idées, ils ont discuté et arrêté un programme d'action pour l'année scolaire et ont émis divers vœux concernant les réunions qu'ils comptent organiser par eux-mêmes.

Un vœu au sujet de la vente du journal dans les rues par les étudiants sera mis aux voix à la prochaine réunion.

Le secrétaire : KENDERV.

BREST

La réunion du 21 décembre avait attiré une nombreuse assistance. A trois heures, Kenan Kongar prend la parole et expose ce qu'est l'âme bretonne, par l'art et la littérature où elle se reflète.

Puis Quémeneur, avec le feu que nous lui connaissons, dit pourquoi nous sommes autonomistes. Il nous montre la situation « privilégiée » (?) que nous occupons en France, et expliqua très clairement pourquoi nous sommes Français, deux fois Français !!!

M. Le Flamand, de *l'Action Française*, vigoureusement soutenu par ses amis, chercha à nous montrer que tout ce qui est breton est français : art, littérature, costume. Kervella lui répondit que ce n'est pas la source qui importe, mais la façon dont un peuple transforme ce qu'il a pu trouver n'importe où.

La discussion qui suivit fut assez houleuse; l'A. F. devint de plus en plus violente, à son habitude, et Korfa, qui osait dire que les Allemands étaient des hommes comme nous, se fit traiter de soldat d'Hitler, tandis que la majorité prenait violemment l'A. F. à partie. Après une longue discussion, où l'on apprit que

l'A. F. condamnait la guerre à coups de canon pour chercher la guerre en dentelles, qu'il était bon et nécessaire d'avoir des ennemis, qu'il fallait à tout prix imposer aux peuples du Nord la civilisation française, la séance fut levée, tandis que l'A. F. essayait d'entonner son hymne et que de très nombreux assistants signaient leur adhésion au Parti Autonomiste ou se déclaraient sympathisants, nous assurant de leur concours.

Réunion excellente. L'idée fait son chemin.

ANGERS

Réunion du 28 novembre 1930

La plupart de nos amis sont présents. La réunion, très animée, qui se prolonge fort tard, montre que l'ardeur patriotique qui nous anime cette année ne s'est pas tempérée après bientôt six mois de séparation.

Immédiatement, nous nous mettons au travail et dressons un plan de propagande à réaliser pendant l'année scolaire 1930-31.

1° Activer la propagande à Trélazé, organiser une conférence publique.

2° Entrer en relation avec les étudiants nouvellement arrivés et les élèves des différentes écoles de la ville qui comptent un nombre important de compatriotes : une réunion de propagande aura lieu dès le 4 décembre, à 17 heures, au café Le Naour, place du Pilon.

C'est là que se tiendront, comme par le passé, les réunions de propagande; nous continuerons à y donner de courtes conférences, à y tenir des réunions de discussions et d'exposés de nos doctrines. Tous nos compatriotes y sont cordialement invités.

Les adhérents se réuniront entre eux, 8, Parvis Saint-Maurice, toutes les semaines.

Dès le début de l'année, nous enregistrons avec plaisir une adhésion.

Le secrétaire.

Faites de la Propagande!

dans les écoles, lycées, collèges et écoles normales de Bretagne !
Ce sont les générations de demain qui sauveront la Bretagne.

Utilisez :

Appel à la Jeunesse de Bretagne.
Les 10 : 1 fr. 25; les 50 : 5 fr. 50;
le 100 : 10 fr.; le 1.000 : 95 fr.

La doctrine du nationalisme breton. (Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr.; les 50 : 4 fr.; le 100 : 7 fr.; le 1.000 : 60 fr.

Istor Breiz evit an holl. L'unité : 1 f. 25; les 10 : 10 f.; le 100 : 70 f.

Le Fédéralisme international et le réveil des Nationalistes, par Maurice DUMAMEL. Edition avec couverture : l'unité, 1 fr. 50. Edition de propagande : l'unité, 0 fr. 50; les 10, 4 fr.; les 50, 17 fr. 50; le cent, 30 fr.

Petite Histoire de Bretagne, par C. DANIO, illustrée par R.-Y. KRESTON. L'unité : 2 fr.; le 10 : 10 fr.; le 100 : 70 fr.

PARIS

La réunion mensuelle de la Section a eu lieu le dimanche 14 décembre.

Au cours de la réunion des adhérents qui a précédé la conférence de M. des Déserts, on a discuté certaines questions d'ordre intérieur, puis la discussion porta sur les moyens de propagande, et M. Guinard fut chargé de faire la prochaine causerie sur ce sujet.

A l'ouverture de la séance publique, M. Boisecq fit un appel en faveur du Foyer Breton, puis la parole fut donnée à M. des Déserts.

L'orateur avait à traiter la question de « la langue bretonne », ce qu'il fit avec beaucoup de talent et un grand souci de documentation et de précision, en se plaçant sur le terrain d'actualité. Rappelant l'article de Yann Scolaer paru dans *Breiz Atao* sur les écoles maternelles, il montra le nouveau et fatal danger qui menace la langue bretonne si une énergique réaction ne se produit pas. Cette dernière citadelle de la langue enlevée, il faut aux bretonnants le courage et l'énergie d'en créer d'autres pour résister et prendre ensuite l'offensive : centre de propagande, d'éducation, de distribution de livres, etc... Il parla des maîtres de la langue bretonne, et après avoir rappelé l'œuvre de François Vallée, montra l'importance considérable de *Gwalarn*, centre de la jeune littérature bretonne moderne; les générations d'aujourd'hui ont des moyens d'action et des instruments de travail que ne possédaient pas celles qui les ont précédées : elles doivent avoir à cœur de les utiliser. L'organisation du *Symbole* est un de ces moyens et, si les bretonnants le veulent, il peut rendre à leur langue les mêmes signalés services que l'anneau d'or gaélique aux Irlandais gaélicisants. L'orateur, rappelant diverses anecdotes, résultat de ses expériences personnelles en Bretagne, montra ce que peut faire la propagande personnelle; il en tira cette conclusion reconfortante que si, trop souvent, hélas ! la beauté et l'importance de notre langue ne sont pas comprises d'une grande partie de la population, il suffit parfois de peu de chose pour déterminer chez nombre d'interlocuteurs, un revirement complet : un peu de propagande — et la meilleure est de parler soi-même le breton — détermine souvent un réveil des vieilles idées bretonnes endormies sous le vernis de l'enseignement officiel; et cela, l'orateur a pu le constater chez des personnes de tout âge et de toutes conditions. Il insista en montrant les rapports étroits qui existent entre l'idée nationale bretonne et l'amour de la langue et l'influence réciproque que ces deux idées maîtresses ont l'une sur l'autre. Après un vibrant appel en faveur du *Symbole*, M. des Déserts, qui a appris la langue nationale et qui prêche d'exemple, termina en résumant sa causerie en breton. L'appel en faveur du *Symbole* fut entendu, car plusieurs personnes inscrivirent leur nom sur la feuille qu'on fit circuler. M. des Déserts fit sa conférence avec une conviction et une émotion qui soulevèrent à plusieurs reprises l'enthousiasme de la très nombreuse assistance.

Dans les interventions qui suivirent, il faut citer M. Debled qui, appuyant ce qu'avait dit M. des Déserts, montra l'importance de la langue bretonne dans les

relations journalières, et nous apprit que dans la commune dont il est maire, toutes les séances du Conseil municipal ont lieu en breton.

□ □ □

Groupe des Propagandistes

A la dernière réunion du Groupe des Propagandistes qui a lieu vendredi 28 novembre, Meavenn a développé le sujet suivant : Participation de la femme mariée à la vie active du Parti.

De son intéressant exposé, il ressort qu'entre les deux thèses opposées : celle de la femme « pot au feu » qui ne s'occupe que de la direction matérielle de son ménage, et celle de la femme dite « moderne » et qui ne veut connaître aucun souci de ménage pour se consacrer exclusivement à la vie extérieure, il y a place pour une troisième. Cette troisième thèse, qui est celle adoptée par Meavenn, est celle qui consiste à concilier les devoirs politiques et intellectuels d'une femme active et instruite avec ceux d'une bonne maîtresse de maison.

Une bonne militante bretonne doit, tout en dirigeant son ménage, savoir lui donner une atmosphère bretonne ; encourager et soutenir son mari dans sa propagande et enfin, car l'avenir en dépend, savoir faire de ses enfants de bons petits Bretons bretonnants et connaissant leur histoire nationale.

Ceci étant une direction générale sans préjuger des cas particuliers pour telle ou telle femme que les circonstances ou ses goûts conduiraient à mener une vie extérieure plus active.

L'assistance très nombreuse prit part à la discussion qui suivit et porta surtout sur l'éducation bretonne des enfants.

SECRETAIRES DE SECTION, envoyez les comptes rendus avant la dernière semaine du mois !

Bretons, rapprenez votre langue !

C'est la langue de votre nationalité, c'est-à-dire qu'à son existence est liée l'existence même de la Bretagne.

C'est la langue de votre hérédité, c'est-à-dire que, formée par l'esprit même de la race, seule de toutes les langues du monde, elle constitue l'expression naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Les livres suivants sont à la fois faciles, intéressants et pratiques
POUR APPRENDRE LE BRETON :

Cours élémentaire de breton (tome I), par R. Hémon 3 fr.

Précis de grammaire bretonne, par R. Hémon 3 fr.

La Prononciation du breton, par R. Hémon 3 fr.

L'Orthographe bretonne, par R. Hémon 3 fr.

Petit Dictionnaire breton-français, par R. Hémon 22 fr.

La langue bretonne en 40 leçons, par F. Vallée 8 fr.

ENVOI IMMÉDIAT contre mandat adressé à LEVRAOUEG BREIZ ATAO, 8, rue Edith-Cavell (B. P. 182, RENNES. (Chèque Postal : C.C. 14.554 Rennes).

MILITANTS !

Vous ne trouverez pas BREIZ ATAO chez tous les marchands de journaux, mais vous pourrez le lire chez vous chaque dimanche en vous abonnant.

Pour recevoir "Breiz-Atao" chaque dimanche, abonnez-vous !

BULLETIN D'ABONNEMENT

(A retourner à Breiz Atao, 8, rue Edith Cavell, B. P. 182, Rennes)

Un an : Bretagne, France, Colonies.....	15 fr.
Etudiants et Soldats et sur demande.....	10 fr.
Union Postale	25 fr.
Autres Pays	30 fr.

Adresser le montant des abonnements par Chèque Postal C. C. 25.29, Rennes. Pour l'étranger, par mandat international ou chèque.

Nom, Prénoms

Adresse complète

Mois de départ de l'abonnement

(Les abonnements partent du 1^{er} du mois).

Faites remplir ce bulletin

par un de vos amis aujourd'hui-même.

Documentez-vous !

Un journal est vite détruit.

Un livre reste.

Vous allez vous constituer sans tarder une bibliothèque bretonne ou la compléter.

Dans votre intérêt et dans celui du journal, vous ferez tous vos achats à nos services

« LEVRAOUEG BREIZ ATAO »

Boîte postale 182, Rennes

C. C. 14.554, Rennes.

Kanaouennou Taldir, avec accompagnement au piano ou la harpe
rice DUHAMEL 18 »

G. Th. ROTHMAN : Nijadenn an Aotrou Skanvig (lakaet e brezoneg gant Y Drezen) 5 »

A. BRIZEUG : Telenn Arvor (peurrez hag embannet gant R. Hemon).... 6 »

ROPARZ HÉMON : Ar Roue Lir (dre 10 hepken) an 10..... 2 50

H. QUILGARS : Ce qu'était l'Etat breton 2 »

(Les 10 : 10 fr.).

A. BLOK : Ar plac'h dianav (Pez c'hoari e tri arvest, lakaet e brezoneg gant R. Hemon) 4 »

Mac'harid GOURLAOUENN : Levr al loened 1 75

MEVEN MORDIERN : Istor ar Bed (Levrenn genta) 14 »

R. HEMON : Dictionnaire breton-français 22 »

H. ANDERSEN : Plac'hig vihan ar mor (Troet gant R. HEMON)..... 3 »

AESC'HULOS : Prometheus Ereet — Ar Bersed. Troet e brezoneg gant Y. DREZEN. Skeudennaouet gant G. ROBIN ha R. Y. KRESTON 12 »

G. Th. ROTHMAN : Prinsezig en Deur, troet get Y. DREZEN ha R. HEMON. Lakaet de Loeiz HERRIEU e brehoneg Guened 5 »

ANATOLE LE BRAZ : La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains (deux volumes, réunissant près de 1.000 pages)..... 50 »

H. DE LA VILLEMARQUÉ : Barzaz Breiz 25 »

G. DOTTIN : Les Littératures celtiques 8 »

TRIVARZ : Istor Breiz hag ar C'helted 3 50

Y. BERTHOU : Les Vessies pour des Lanternes..... 3 50

C. LE MERCIER D'ERM : La Bretagne (recueil de textes avec une préface et des notes et accompagné d'un guide pratique des curiosités artistiques et naturelles. 109 illustrations et une carte) 25 »

F. GOURVIL : En Bretagne. De Saint-Brieuc à Brest et de Quimper à Vannes. 27 »

Anatole Le Braz : Biographie, par G. DOTTIN. Essai de bibliographie par J. OLLIVIER 7 »

LÉON PALAUX : Un barde breton : J.-P. Calloc'h (Bleimor). Sa vie et ses œuvres inédites 15 »

J. CHOLEAU : L'expansion bretonne au xx^e siècle 16 »

Istor Breiz e rann-yez Gwened, 378 pajenn 12 50

C. DANIO : La Route au but lointain 12 »

H. QUILGARS : Guérande..... 12 »

Les saints bretons de la Côte d'Emeraude. Leur vie historique et légendaire, tirée de l'hagiographie bretonne et présentée par C. LE MERCIER D'ERM 9 »

PROPAGANDE**Les Papillons**

Le papillon est le moyen le moins coûteux. S'il est éphémère, du moins peut-il être placé partout.

Pour être efficace, il doit être aussi utilisé méthodiquement.

La pose continue de papillons donne le moins de résultats.

La meilleure façon de les utiliser est de faire un collage important, soit à intervalles réguliers, à l'occasion d'une fête, d'un marché, pardon, élection.

Le papillon doit aussi s'adapter aux milieux.

Voici les éditions actuellement disponibles (21 textes) classées d'après cette méthode (Indiquer les numéros pour les commandes) :

Propagande Générale : N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14;

Pour la partie bretonnante : N° 16 et 17;

Pour les ports : N° 18 et 15;

Pour Brest en particulier : N° 15;

Pour les régions d'émigrations et les villes d'émigrés bretons : N° 14;

Pour les périodes d'élections : N° 5, 12, 19, 20, 21.

Les 500 papillons assortis : 4 fr.; le mille : 7 fr. A Breiz Atao, B. P. 182, Rennes (C.C. 25-29 Rennes).

TOUS LES MILITANTS,

et même les autres, doivent posséder la brochure :

Ce qu'il faut savoir du Parti Autonomiste Breton. Déclaration, statuts adoptés par le Congrès de Châteaulin. Indications pratiques. —

Brochure de 40 pages qui constitue le manuel du militant. Par quantités, franco : le 100, 100 fr.; les 50, 60 fr.; les 10, 5 fr. L'unité : 2 fr.

Levraoueg Breiz Atao, B. P. 182, Rennes. Chèques post : CC. 14. 554, Rennes.

Pour connaître les doctrines des Autonomistes Bretons

Commandez à BREIZ ATAO, lisez et faites lire :

CE QU'ÉTAIT L'ÉTAT BRETON

Par Henri QUILGARS

Une brochure, franco : 2 frs.; les dix : 10 frs.

HISTOIRE DE BRETAGNE

par C. DANIO

Une brochure, franco : 2 frs.; les dix : 10 frs.

LA QUESTION BRETONNE

Dans son cadre européen

par Maurice DUHAMEL

Un vol. de 240 pages : 12 frs.; franco : 12 frs. 75.

Pour donner tous ses résultats, la propagande doit s'adapter à chaque milieu.

Partant de ce principe, nous avons commencé à publier une série de tracts.

Voici ceux que vous pouvez utiliser dès maintenant :

POUR LES ECOLES ET LES ETUDIANTS

Appel à la Jeunesse de Bretagne.

Les 10 : 1 fr. 25; les 50 : 5 fr. 50; les 100 : 10 fr.; le 1.000 : 95 fr.

POUR LES MILIEUX FEMININS

Merc'hed Breiz! (Appel aux femmes et aux filles de la nation bretonne). Tract illustré tiré sur beau papier. Les 10 : 2 fr. 25; les 20 : 4 fr.; les 50 : 9 fr.; le 100 : 15 fr.

POUR LES PAYSANS

La situation des agriculteurs bretons. (Tract très objectif qui rencontre un grand succès dans tous

les milieux agricoles). Les 10 : 1 fr.; les 50 : 4 fr.; le 100 : 7 fr.; le 1.000 : 60 fr.

TRACT GENERAL**S'ADAPTANT****A TOUS LES MILIEUX**

La doctrine du Nationalisme breton. (Exposé succinct et clair). Les 10 : 1 fr.; les 50 : 4 fr.; le 100 : 7 fr. le 1.000 : 60 fr.

Vous pouvez vous procurer tous ces tracts à « Levraoueg Breiz Atao », Boîte Postale 182, Rennes (Chèque Postal : 14.554 Rennes).

L'isolement tue l'action. Militants isolés, abonnés, lecteurs au numéro, sympathisants, écrivez-nous, il vous sera répondu.

ADHÉREZ AU PARTI AUTONOMISTE

Un véritable autonomiste doit être adhérent.

Pour adhérer, il faut :

1° Signer l'engagement suivant : « Breton de cœur, de raison et de volonté, j'adhère en toute liberté au Parti Autonomiste Breton, dont j'accepte les Statuts et dont j'approuve la Déclaration ». Un imprimé reproduisant les termes de cet engagement est à la disposition des personnes qui désireraient adhérer.

2° Acquitter une cotisation de 1 franc par mois (12 francs par an), le prix de la carte, 1 franc, et de l'insigne, 2 francs, au trésorier de la section locale, s'il en existe une dans la ville de résidence, ou, s'il n'y en a pas, au trésorier du S. E. V., 8, rue Edith Cavell (B. P. 182 Rennes) (Chèque postal 14.210, Rennes).

Cartes et insignes sont envoyés par retour.

Tout nouvel adhérent reçoit une brochure contenant la « Déclaration du Parti », les Statuts et des indications pratiques.

Signalez-nous les faits intéressants à relever qui se passent dans votre commune ou votre région avant le mardi de chaque semaine.

Indiquez toujours sur la correspondance adressée à « BREIZ ATAO » le numéro de la boîte postale : 182.

BULLETIN D'ADHÉSION

« Breton de cœur, de raison et de volonté, je déclare adhérer en toute liberté au « Parti Autonomiste Breton », dont j'accepte les Statuts et dont j'approuve la Déclaration.

A le 19

Nom

Prénoms

Adresse complète

Signature :

Retourner ce bulletin au Secrétariat Général, 8, rue Edith Cavell (B. P. 182), Rennes, et adresser en même temps le prix de la Carte, 1 fr., et le montant de la Cotisation annuelle : 12 fr., à

Chèques Postaux : S. C. 14.210-Rennes.

Imprimerie Commerciale de Bretagne, RENNES. — Le Gérant : L. DERRIEN.